



CONTRE LES ORDONNANCES DE MACRON, POUR NOS DROITS,

TOUS ET TOUTES EN GRÈVE LE 12 SEPTEMBRE !

RENAULT TRUCKS

npacaenaglo@gmail.com - Septembre 2017

L E gouvernement a rendu publiques ses ordonnances sur le droit du travail. La campagne de communication qui les accompagne voudrait faire croire que cette nouvelle contre-réforme permettra de faire reculer le chômage. Comme ceux qui l'ont précédé, ce gouvernement ment effrontément ! Son but est de donner plus de droits aux employeurs et d'en enlever aux salariéEs. Le but, c'est de permettre d'exploiter sans entraves !

La CGT et l'union syndicale Solidaires appellent à la grève le 12 septembre. L'heure est en effet à la **mobilisation** pour empêcher que les ordonnances soient ratifiées.

Plus de droits pour les patrons, moins de droits pour les salariéEs

Les ordonnances du gouvernement organisent le transfert à l'entreprise du pouvoir de fixer les règles au travail. La loi El Khomri avait commencé à le faire, les ordonnances Macron poursuivent dans cette voie. Primes, ancienneté, heures supp'... : les règles communes, définies soit par la loi soit par la convention collective, volent en éclat. Au fil du temps, chaque patron imposera ce qu'il voudra. C'est la voie ouverte au **dumping social**.

La « négociation » boîte par boîte, c'est du bidon. Chaque patron profitera du rapport de forces quand

il sera en sa faveur, et les autres imposeront de s'aligner, en maniant le chantage à l'emploi. Les donneurs d'ordre mettront la pression sur les sous-traitants et les fournisseurs. Dans les plus petites entreprises, les ordonnances incitent les patrons à se passer des organisations syndicales. Ils pourront passer par des **référendums** quand ils le voudront.

Les **contrats courts** sortent du domaine de la loi. Ce sont les branches qui fixeront les règles, avec, de façon possible, autant de règles que de branches. Le patronat va y continuer sa bagarre pour « assouplir » les règles, par exemple en faisant sauter la limitation à 18 mois renouvelée une fois, pour promouvoir **contrats de chantier, de mission...** bref tout ce qui concurrence le CDI.

Avec les ordonnances, les **licenciements sont encore facilités**. Les multinationales pourront faire des profits à l'étranger et licencier ici si la filiale française se porte moins bien. Les **dommages et intérêts** versés aux salariéEs illégalement licenciéEs seront réduits. Il en coûtera peu aux patrons de licencier sans cause réelle et sérieuse. De plus, tout est fait pour limiter les recours devant les prud'hommes et rendre incontestables les décisions patronales.

Inversement, les outils entre les mains des salariéEs pour se faire entendre (**CE, DP...**) sont réduits, les **CHSCT** sont même liquidés, comme le MEDEF l'avait exigé. C'est une attaque sans précédent contre la santé des salariéEs et la défense de leurs conditions de travail !

**MANIFESTATION À CAEN : 12 SEPTEMBRE,
10H30 PLACE SAINT-PIERRE**

Construire la riposte du monde du travail

Dès les ordonnances publiées, le patronat a applaudi, c'est bien normal. Le Medef salue « *une première étape importante dans la construction d'un droit du travail plus en phase avec la réalité quotidienne des entreprises* ». Pour la CPME, les ordonnances apportent de « *la confiance dont ont besoin les chefs d'entreprise* ».

Dans le monde du travail, personne n'apporte un franc soutien à Macron. La CFDT avait soutenu la loi El Khomri mais, cette fois, elle reste sur la réserve : selon elle, « *le gouvernement a privilégié la flexibilité au détriment de la justice sociale* ». FO comptabilise points d'accord, de désaccord, et estime que ça aurait pu être pire. La CGC va plus loin et s'est prononcée pour une mobilisation unitaire.

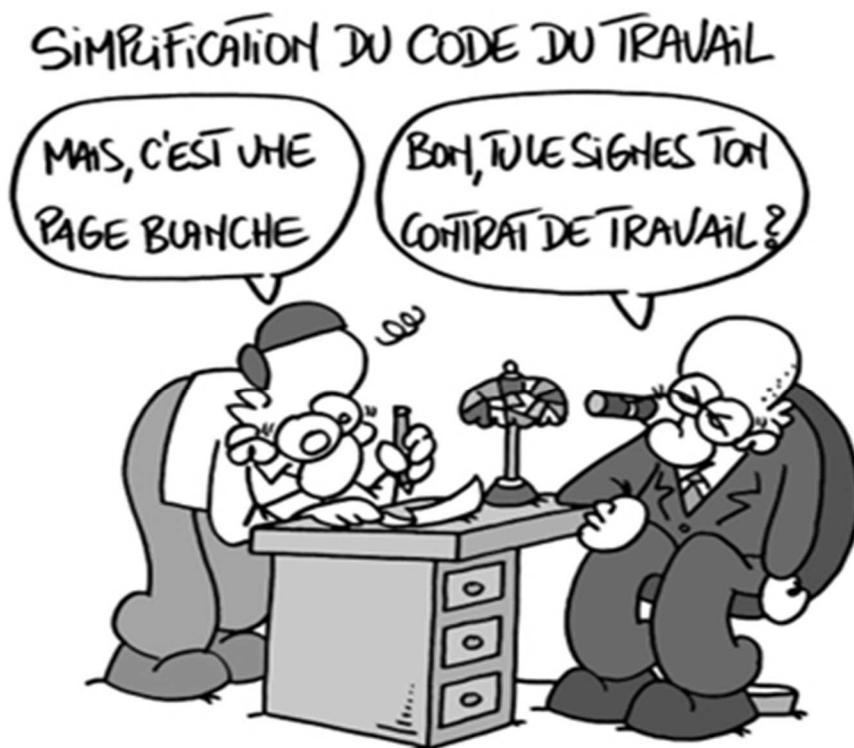
C'est bien une mobilisation du monde du travail qui s'impose. L'appel à la grève de la CGT et de Solidaires est le bienvenu. Il s'agit d'être ensemble pour défendre ses droits, obtenir le retrait des ordonnances et imposer un Code du travail plus protecteur pour les salariés.

Dans plusieurs départements, le front syndical s'est déjà élargi à d'autres organisations. Certes, une journée d'actions ne suffira pas. Il en faudra plusieurs, il faudra reconduire grèves et manifestations, jusqu'au retrait des ordonnances.

C'est possible d'y arriver si on s'y met dès le 12 septembre.

Ce gouvernement dispose d'une majorité à l'assemblée nationale, mais pas du consentement populaire. Macron et les politiciens qui l'entourent sont arrivés au pouvoir portés par une petite minorité d'électeurs seulement. La majorité était... abstentionniste.

Ce gouvernement n'a aucune légitimité. **Les droits de millions de travailleurs valent plus que les exigences du MEDEF.**



UNITÉ CONTRE MACRON ET SES ORDONNANCES !

EN GRÈVE LE 12 SEPTEMBRE !

Ne pas jeter sur la voie publique, SVP - Imp.spéciale

LE BLOG DU SECTEUR AUTOMOBILE DU NPA

www.npa-auto-critique.org

Avec tracts, actus, infos, un site essentiel pour l'échange d'informations sur l'actualité des luttes.



Pour tout contact :

npacaenaglo@gmail.com

<http://www.npa2009.org/>